



# Relevé de décisions du Comité Directeur du 9 avril 2019

## Aide aux formations DEFFE

La Ligue participe à la formation des joueurs par le versement :

- d'une première aide financière d'un montant de 50€ par participant au stage licencié dans un club Breton, versée à l'organisateur immédiatement après la fin du stage, sur demande de l'organisateur et après validation du budget de la formation par le trésorier de la Ligue.
- d'une deuxième aide financière d'un montant de 50€, versée aux joueurs licenciés dans un club Breton à l'obtention de leur diplôme, sur leur demande.

Le Comité Directeur a validé cette politique par vote électronique du 6 au 9 avril 2019 à l'unanimité (6 voix exprimées, 6 voix pour).